

Louvigné de Bais

“Sportez-vous bien !”



Bulletin municipal
Juillet 2013 - N° 60

Autorisations d'Urbanisme

Déclarations préalables accordées

- ✓ **Guillon Dominique**,
15 cité Bel Air : Préau voiture
- ✓ **Clément Thierry**,
la Pichardière : piscine
- ✓ **Brossier Jean**,
21 rue Guy d'Espinay :
2 fenêtres de toit
- ✓ **Gilbert Cédric**,
18 lot du Bois nouveau :
Modifications fenêtres
- ✓ **Louâpre Jean-Pierre**,
Le Pin : Panneaux solaires
thermiques et réfection
de toiture
- ✓ **Richard Loïc**,
14 rue Beau soleil : Préau
- ✓ **Martin Yves**,
rue des frères Amyot d'Inville :
division parcellaire
- ✓ **Girard Didier**,
7 résidence du Breil :
Ravalement de façades

Permis de construire accordés

- ✓ **Loyzance Arnaud**,
lotissement le Pré Fontaine
lot 10 : maison individuelle
- ✓ **Bourniè Florian**,
La Taunerie :
réhabilitation maison
- ✓ **Leray Franck**,
La Chardronnais : garage
- ✓ **Beaugendre loïc**,
3 rue de la Bouvrie :
extension maison
- ✓ **Schaefer-Duboé Florence**,
lotissement les Bas Vallons :
maison individuelle
- ✓ **Perrault Sébastien
et Lorée Virginie**,
9 rue des Douves :
maison individuelle
- ✓ **Le Rouzes Yoann
et Ferré Vanessa**,
lotissement le Pré Fontaine
lot 12: maison individuelle
- ✓ **Pettier Frédéric
et Legros Jessica**,
lotissement les Bas Vallons
lot 13 : maison individuelle
- ✓ **Kerebel Jérémie
et Lecué Véronique**,
lotissement le Pré Fontaine
lot 39 : maison individuelle
- ✓ **Geffray Gaëtan
et Bellier Jennyfer**,
lotissement le Pré Fontaine
lot 11 : maison individuelle
- ✓ **Basle Sylvain**,
lotissement les Bas Vallons
lot 12 : maison individuelle
- ✓ **Collin David
et Guériot Chantal**,
lotissement les Bas Vallons
lot 11 : maison individuelle
- ✓ **Ménardais Joël**,
rue des Frères Amyot d'Inville :
maison individuelle
- ✓ **Bellier Julien
et Davenel Claire**,
La Fortinais :
Maison Individuelle
- ✓ **Commune de Louvigné
de Bais**,
rue Anne de Bretagne :
agrandissement salle
des sports
- ✓ **Bresset Ludovic**,
lotissement le Pré Fontaine
lot 4 : maison individuelle
- ✓ **Desisles Pascaline**,
21 rue des Fontaines :
aménagement grenier
- ✓ **Sci la Morandière**,
la Morandière :
écuries et locaux annexes



Etat civil



Naissances :

- ✓ **Jeuland Nell**,
La Chardronnais
née le 07.06.12 à Vitré
- ✓ **Sourdrille Eléna**,
45 rue des Fontaines,
née le 15.11.12 à Rennes
- ✓ **Clouet Lylian**,
le Pin,
né le 12.12.12 à Vitré
- ✓ **Rouget Crônier Léo**,
3 impasse de la Claie,
né le 13.01.13 à Vitré
- ✓ **Gurême Luciano**,
11 lotissement les Vallons,
né le 23.01.13 à Rennes
- ✓ **Richard Simon**,
6 rue de la Touche,
né le 04.03.13 à Vitré
- ✓ **Brénugat Gabin**,
13 chemin de la Bodinière,
né le 23.02.13 à Rennes
- ✓ **Dayot Romane**,
20 impasse des Fontaines,
née le 02.04.13 à Rennes
- ✓ **Bodinier Eva**,
10 rue Beau Soleil,
née le 11.04.13 à Rennes
- ✓ **Riot Alyssa**,
4 rue du Ruisseau,
née le 12.05.13 à Vitré
- ✓ **Lorguilloux Victor**,
3 place de la Mairie,
né le 14.05.13 à Vitré
- ✓ **Beaumont Léa**,
13 chemin de la Bodinière,
née le 14.05.13 à St Grégoire
- ✓ **Loury Clément**,
7 rue des Champs,
né le 02.06.13 à Vitré

Décès et transcriptions de décès

- ✓ **Hérissé Clémentine**,
le 04.01.13 à Vitré
- ✓ **Maugère née Halleux Anne**,
le 04.02.13 à Vitré
- ✓ **Douin Bernard**,
le 08.03.13 à Vitré
- ✓ **Milan Constant**,
le 24.03.13 à Vitré
- ✓ **Fougères née Legros Angèle**,
le 13.04.13 à Bais
- ✓ **Souchet née Mary Isabelle**,
le 25.04.13 à Chantepie
- ✓ **Marias Francis**,
le 12.05.13 à Vitré
- ✓ **Bourdigué Bernard**,
le 18.06.13 à Vitré



EDITORIAL

Un bel été semble enfin vouloir s'imposer. Le soleil, la chaleur sont d'un grand réconfort. Ils nous aident, nous renforcent et peuvent être un soutien incontournable de certaines professions.

Dans un contexte difficile, notre Commune maintient un volume d'investissement non négligeable. Les projets en cours progressent normalement :

- la nouvelle station d'épuration sera mise en service en septembre 2013 .
- les bâtiments commerciaux communaux : Boulangerie, épicerie, boucherie, salon de coiffure ont bénéficié de travaux de peinture extérieure contribuant ainsi à leur embellissement .
- à la cantine, des améliorations seront apportées pour la rentrée prochaine sur le plan de l'acoustique et de l'espace .
- à l'école publique, le transfert de la bibliothèque dans l'ancien logement de fonction a permis la réalisation d'une nouvelle classe nécessaire en cas d'augmentation des effectifs .
- un espace de fitness est à votre disposition dans notre zone de loisirs ;
- un programme d'entretien de voirie urbaine et rurale va débiter avec l'arrivée des beaux jours.
- en septembre, les travaux de construction d'un hall d'entrée et d'une salle de convivialité débiteront à la salle des sports.
- les travaux de l'église prendront un peu de retard, car avant de réaliser la réfection des enduits, nous devons restaurer de façon beaucoup plus importante que prévu, les vitraux de ces mêmes façades.

Nous pouvons également constater chaque jour que la construction de la ligne L.G.V. avance à forte cadence. Le camion « Exposition L.G.V. Eiffage » sera présent sur notre Commune à côté de la caserne des pompiers du 25 septembre au 5 octobre 2013. Le public pourra visiter l'exposition et un agent d'Eiffage - ERE répondra à vos questions.

Notre plan local d'urbanisme est à la concertation des services de l'Etat. Il sera en enquête publique en octobre ou novembre 2013. J'espère que nous pourrons le mettre en application fin 2013 ou tout début 2014, définissant ainsi les orientations communales en matière d'urbanisme pour plusieurs années.

Tous ces travaux communaux et cette réflexion sur le long terme s'inscrivent dans un souci d'amélioration de notre cadre de vie. Notre tissu associatif et l'engagement des bénévoles qui l'animent contribuent également à la qualité de vie dans notre Commune. Un forum des associations sera organisé en septembre, vous permettant de découvrir l'ensemble des activités proposées à LOUVIGNE-DE-BAIS.

2014 sera l'année des élections municipales. Le mode de scrutin va changer. Pour les communes de plus de 1.000 habitants, les conseillers seront élus au scrutin de liste à 2 tours avec obligation de parité. Les listes devront être complètes sans adjonction, ni suppression de nom et sans modification de l'ordre de présentation. Le même jour que les élections municipales, les conseillers communautaires seront élus au suffrage universel. Après réflexion, notre commune ayant encore de beaux projets et dans la mesure où une équipe municipale m'accompagnera, je serai candidat aux élections municipales de 2014. J'insiste bien sur la notion d'équipe municipale car elle est indispensable au bon fonctionnement d'une mairie.

La période des vacances arrive, je vous souhaite à toutes et à tous une période de repos la plus agréable possible avec un soleil tant attendu.

Monsieur Thierry PIGEON,
le Maire

Bonnes
vacances !

Sommaire

P 2 de couv. Autorisations d'urbanisme
Etat civil

1 Editorial

2 à 8 Conseil municipal

9 Informations municipales

Horaires
Mairie et agence postale
Pharmacie
Recensement militaire
Argent de poche
Les Classes 3
Conciliateur de justice
Bibliothèque
Déchetterie
Calendrier des manifestations
Accueil des nouveaux arrivants

10 et 11 Informations diverses

Extinctions lumineuses
Marathon de l'espoir
Chèque sport 2013/2014
Maison du logement
Bourse initiative jeunes

12 à 15 Vie sociale

Espace jeux Capucine
CSF
CCAS
Anciens combattants,
Club amitiés et loisirs

16 à 20 Vie scolaire

Ecole publique
Charles Perrault
Envol
Ecole privée Saint Patern
APEL
APEL et Envol

21 à 24 Vie associative

Danse louvignienne
Inter Anim
Amicale de la pêche
Dynamic gym
Football-club
Volley Club

25 et 28 Vie culturelle

Théâtre "La Vigne au Loup"
Fait main
L'école de dessin
La bibliothèque
La paroisse

Conseil municipal

Conseils municipaux

Relevé des principales décisions des conseils municipaux du 15 janvier, du 19 février, du 26 mars et du 15 mai 2013

Subventions 2013

Associations communales

Volley-ball	1 100€
Football	2 100€
Danse	3 000€
Dynamic gym	426€
Club amitié loisirs	400€
A.C.P.G. A.F.N.	200€
C.S.F. Capucine Capucine	1600€
Accueil de loisirs	7€ par enfant de Louvigné de Bais 4.75€ par ½ journée par enfant de Louvigné 50% pour le ménage (pour 3h par semaine maxi)
L'Envol	500€
A.P.E.L. Saint Patern	500€
Les Increvables	360€
Chasse	140€ + 400€ pour le piégeage
Les palets	300€
Pêche	420€
Théâtre	1700€
Dessin	900€
Amicale des pompiers	30€ par stagiaire de Louvigné
participation au stage	
1 ^{er} secours :	

Educatives (une somme de 40€ par élève est votée.)

Maison familiale rurale de Montauban	40€ x 2 jeunes = 80€
Chambre des métiers et de l'artisanat 35	40€ x 7 jeunes = 280€
Maison familiale rurale de Craon	40€ x 1 jeune = 40€
Une journée pour un métier /	
Forum des métiers Collège Rochers Sévigné - Vitré	70€

Santé

France Adot	52€
A.F.M. (association Française contre les Myopathies)	52€
F.N.A.T.H. (accidents du travail, handicapés...)	52€
A.F.S.E.P. (association Française des scléroses en plaque)	52€
Bistrot mémoire Vitré	52€
Alcool assistance « La Croix d'Or »	52€
SOS Amitié	52€
Ligue contre le cancer	52€ + 200€ pour le marathon de l'espoir.
Maison de l'enfance « les Ajoncs »	800€

Associations extérieures

Solidarité Paysans	52€
Prévention routière	52€
Tennis club de Domagné / Châteaubourg	120€



Conseil municipal

Bibliothèque

Le budget proposé par la commission de finances est validé. Une somme totale de 8970€ est allouée à la bibliothèque. Cette somme est répartie de la façon suivante.

Imprimés	4 100 €
CD	600 €
Périodiques	750 €
Médiathèque numérique	370€
Animations	1 950 €
Equipement bureau et informatique	1 200 €



Affaires scolaires

Coût d'un élève de l'école Charles Perrault

Chaque année, nous sommes amenés à calculer le coût d'un élève du primaire et d'un élève de maternelle de l'école Charles Perrault, ce coût servant de base à la dotation de l'école Saint Patern.

- Coût d'un enfant de maternelle : 1030.63 €
- Coût d'un enfant de primaire : 448.51 €

Le conseil municipal, après analyse des caractéristiques techniques, valide à l'unanimité ces montants.

Participation des communes extérieures au fonctionnement de l'école Charles Perrault

Il est proposé de demander aux communes extérieures ayant des enfants scolarisés à Louvigné le remboursement de 1030.63 € pour les enfants de maternelle et 448.51 € pour les enfants de primaire.

Le conseil municipal, après délibération, et à l'unanimité, accepte de demander ces sommes aux communes concernées.

Participation 2013 école Charles Perrault

La commission des finances a fixé le montant des fournitures scolaires par enfant à 28.19€ et le montant de l'achat de petit équipement par enfant à 20.70 € (soit + 2 % par rapport à 2012).

Le nombre d'enfants est de 185, ce qui donne un versement total à l'école Charles Perrault de :

- Fournitures scolaires
28.19 € x 185 enfants = 5215.15 €
- Petit matériel
20.70 € x 185 enfants = 3829.50 €

Total dotation : 9044.65 €

Le conseil municipal, après délibération, valide ces montants pour l'année 2013

Participation Ecole Saint Patern

L'école Saint Patern compte 122 enfants inscrits, dont 18 hors commune (8 maternelles et 10 primaires), soit 32 enfants en maternelle et 72 enfants en primaires habitant Louvigné de Bais.

La dotation est calculée comme suit :
(32 x 1030.63 €) + (72 x 448.51 €)
= 65272.88 €

- Equipement informatique (contrat 2009/2013) :
2.41 € x 122 = 294.02 €
- Fournitures scolaires :
28.19 € x 122 = 3439.18 €

Cantine Municipale

Pour l'année 2013 - 2014, le conseil a décidé à l'unanimité de reconduire le contrat de fourniture des repas avec la société Resteco.

Les prix des repas devant servir à la facturation des familles sont fixés de la manière suivante et seront appliqués pour l'année scolaire 2013/2014

Prix des repas 2013 / 2014

- Maternelles et primaires (tarif unique) 3,50€
- Adultes 5,80€
- Indice > 453

Soit un total de : 69006.08 €

Il est proposé, comme pour 2012, de verser cette somme par 1/12 chaque mois.

Le conseil municipal, après délibération, décide de verser ces montants à l'école Saint Patern, au titre du contrat de participation.

Remboursement caisse des écoles

Prise en charge des salaires 2012 du personnel communal surveillant la garderie (Nathalie Mallier, Myriam Paillard, Sophie Galardo, Anita Joufflineau, Mireille Gardan) pour un montant de 17089.98€. Le conseil municipal, après délibération, et à l'unanimité, valide le montant du remboursement des frais de personnel par la caisse des écoles.

Transport scolaire école Charles Perrault

Mme la directrice a demandé à la commune l'augmentation de son budget pour les sorties scolaires. En 2012, il était de 2000 €. La commission de finances propose la somme de 2300 €.

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, accepte le versement de 2300 € pour les sorties scolaires de l'école Charles Perrault.

Conseil municipal

Budget 2013 caisse des écoles

Compte administratif

Section de fonctionnement	Dépenses	16 188.96 €
	Recettes	12 435.10 €
Section d'investissement	Dépenses	0.0 €
	Recettes	0.0 €

Section de fonctionnement	Dépenses	20 456.57 €
	Recettes	20 456.57 €
Section d'investissement	Dépenses	130.37 €
	Recettes	130.37 €

Subvention voyages scolaires

L'école Charles Perrault a déposé une demande de subvention pour les sorties scolaires organisées pour 4 classes :

Les moyennes et grandes sections iront au centre équestre de Bruz et les CP et CE iront au centre nautique de Pléneuf Val André.

- Coût du voyage « maternelles » : 110.35 € par enfant (51 enfants)
- Coût du voyage « primaires » : 99.68 € par enfant (44 enfants)

La participation de la commune est fixée à 12.50 %.

Subvention totale acceptée à l'unanimité :

$$(110.35 \times 51 \times 12.50\%) + (99.68 \times 44 \times 12.50\%) = 1251.72 \text{ €}$$

Personnel Communal

Modification du temps de travail

Le temps de travail de Madame Agathe Lanöe, employée à la bibliothèque municipale, est de 17 h par semaine. Il est proposé de rajouter 2 heures par semaine au regard de ses animations et préparations.

Le conseil municipal, après délibération accepte de modifier son temps de travail et de le passer à 19/35 à compter du 01/04/2013.

Créations de poste

Madame Jacqueline Edelin est employée depuis septembre 2010 en contrat annuel. Elle s'occupe du ménage de l'espace culturel, de la salle Beau Soleil et de la surveillance de cour le midi.

Son temps de travail annualisé est de 13 heures 41 par semaine. Il est proposé de la nommer stagiaire au grade d'adjoint technique territorial 2ème classe pendant un an à compter du 01/04/2013, puis de la

titulariser au bout de cette année.

Le conseil municipal, après délibération accepte de valider cette proposition.

Monsieur Kévin Poulard est employé à la commune en contrat à durée déterminée depuis le mois de juillet 2012. Il est proposé de créer un poste définitif au service technique et de le nommer stagiaire au grade d'adjoint technique territorial.

Taux d'imposition impôts ménages 2013

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les taux d'imposition des ménages pour l'année 2013. Les taux inchangés sont donc les suivants :

TAXE D'HABITATION	2011	2012	variation	2013
Taux Commune	15.34 %	15.65	(+2%)	15.65 %

TAXE FONCIÈRE (bâti)	2011	2012	variation	2013
Taux Commune	16.39 %	16.72 %	(+2%)	16.72 %

TAXE FONCIÈRE (non bâti)	2011	2012	variation	2013
Taux Commune	43.41 %	44.28 %	(+2%)	44.28 %

Conseil municipal

FINANCES

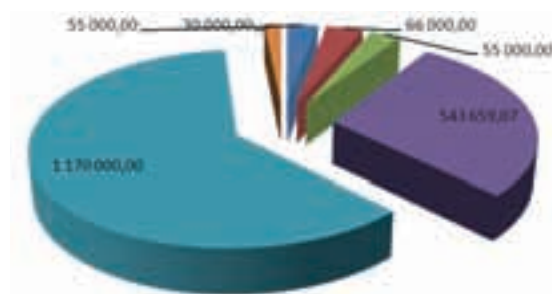
Section d'investissement

Budget communal 2013



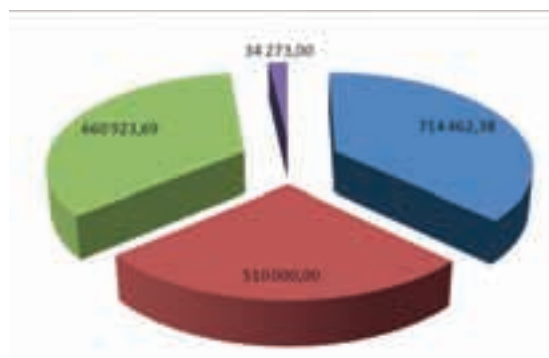
Dépenses

1	depenses imprévues	55 000,00 €
2	emprunts	66 000,00 €
3	études	55 000,00 €
4	immobilisation corporelle	543 659,07 €
5	construction	1 170 000,00 €
6	divers	30 000,00 €
Total		1 919 659,07 €



Recettes

1	excédent reporté	714 462,38 €
2	virement section fonctionnement	510 000,00 €
3	FCTVA, excédent capitalisé et TLE	660 923,69 €
4	amortissement	34 273,00 €
Total		1 919 659,07 €



Conseil municipal

FINANCES

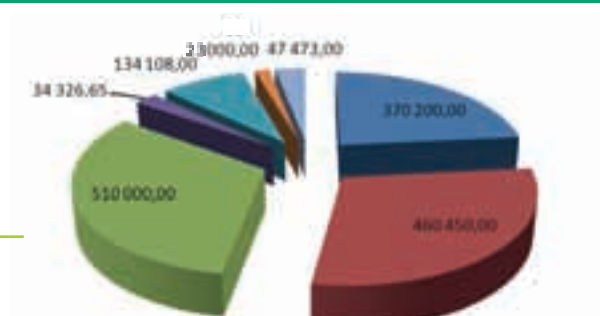
Section de fonctionnement

Budget communal 2013



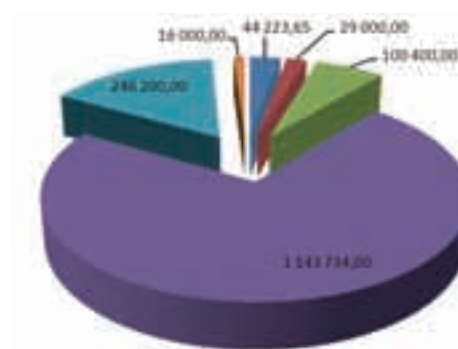
Dépenses

1	charges à caractère général	370 200,00 €
2	charges de personnel	460 450,00 €
3	virement section d'investissement	510 000,00 €
4	dépenses imprévues	34 326,65 €
5	indemnités et subventions	134 108,00 €
6	charges financières	23 000,00 €
7	divers	47 473,00 €
Total		1 579 557,65 €



Recettes

1	excédent antérieur reporté	44 223,65 €
2	Remboursement rémunération	29 000,00 €
3	produit des services	100 400,00 €
4	impôts et taxes	1 143 734,00 €
5	dotation état région et autres	246 200,00 €
6	loyers	16 000,00 €
Total		1 579 557,65 €



Conseil municipal

Achats

Ecole publique Charles Perrault

Il a été nécessaire d'acheter des tables et des chaises complémentaires. Le conseil municipal a validé cet achat pour un montant de 2450 € HT.

Service technique

Afin de réaliser l'entretien des espaces verts, des petits matériels ont été achetés : taille haies, sécateurs électriques fonctionnant sur batterie. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette acquisition pour un montant de 3790 € HT.

Salle des sports

Les deux écoles, afin d'assurer l'activité sportive des élèves, ont demandé l'acquisition de matériel de sport : tapis de gym, tapis de réception, barres parallèles. Suite à une réunion de la commission finance, l'achat des barres parallèles n'a pas été retenue. 3 devis ont été présentés. Le conseil municipal valide la proposition de la société GM sports Ouest pour un montant de 2260 € HT.

Espace jeux

Dans le cadre de l'entretien des jeux, il est envisagé d'en remplacer un. Le conseil à l'unanimité valide le modèle à 3662.00€ HT.

Le conseil désire aussi que ce jeu soit déplacé au niveau du lotissement des Manoirs ou des Vallons.



Travaux

Travaux divers

Devis validés par le conseil municipal :

- Eclairage, passages piétons, entreprise CITEOS, pour un montant de 20 253,66€ TTC
- Passage caméra eaux pluviales, entreprise ISS, pour un montant de 62 000,00€ H.T
- Peintures extérieures bâtiment commercial Beau Soleil, entreprise Jeuland, pour un montant de 8979,99€ TTC

Bâtiments communaux

Différents devis pour la réfection de certains bâtiments communaux ont été acceptés par le conseil municipal :

Annexe derrière la mairie

- Charpente et couverture bâtiment « bas », entreprise Desilles + Richard, pour un montant de 6 986,05€ H.T
- Couverture bâtiment « haut », entreprise Desilles, pour un montant de 7 500,00€ H.T
- Maçonnerie, entreprise Jeuland, pour un montant de 17 110,65€ H.T

Cantine

Isolation, entreprise Hervagault, pour un montant de 7 890,00€ H.T

Eglise, partie sud

Après l'avoir examiné, le conseil valide le dossier d'avant-projet définitif transmis par le maître d'œuvre, pour la réalisation des travaux de rénovation de la partie sud de l'église : mur en sous bassement et vitraux. L'estimation du coût global de ces travaux s'élève à 150 081,67€ H.T.

Pour la remise en état du mur d'enceinte, le devis de l'entreprise Richard d'un montant de 13 857,88€ H.T. est validé.

Ecole

Afin de procéder à l'agrandissement de la cantine, la bibliothèque doit être transférée dans le logement de fonction. Le conseil accepte ce transfert et les travaux nécessaires à sa réalisation.

Salle des sports

Pour la création d'une avancée-salle de réunion, le conseil municipal valide le projet transmis par le maître d'œuvre. Le montant des travaux est estimé à 101 000,00€ H.T. Le coût de la maîtrise d'œuvre s'élève à 10% de ce total.

Assainissement

Vous avez peut être remarqué, fin mai, un camion de la société ISS qui circulait dans le bourg tout en levant les plaques d'égouts. Il s'agissait pour la commune de faire faire un état du réseau d'assainissement par le biais d'un passage caméra. L'étude de ce dossier est actuellement en cours.



Conseil municipal

Divers

Attribution des photocopies pour 2013

Nombre de copies par association

Envol	3000	Théâtre	500
A.P.E.L	2500	Dessin	240
CSF AFR	750	Foot	680
Palets	300	Club amitié	500
Amicale sapeurs-pompiers	250		
Fait-mains	300	Volley	560
Pêche	450	Gym	400
ACCA	190	Danse	560
Anciens combattants	320	Inter-anim'	500

Centre commercial Beau Soleil

Hausse de 2% des loyers des commerçants de Beau Soleil.

Station d'épuration

L'entretien de la future station d'épuration sera confié à une société. Le cabinet Bourgois propose de faire le dossier d'appel d'offres, de l'ouverture et de l'analyse des offres. Le conseil accepte cette mission d'un montant de 5800€ HT.

Vitré-Communauté : Plan Climat Energie

Vitré Communauté a créé un service pour aider les communes à faire des économies d'énergie.

Pour bénéficier de ce service, il est nécessaire de cotiser. L'adhésion s'élève à 0.38€ par habitant.

Association des Maires Ruraux

La demande d'adhésion des Maires Ruraux sera de 115€ pour l'année 2013.

Association Agricole Exproprié 35

L'adhésion à cette association, qui défend les intérêts des exploitants impactés par les travaux du LGV, s'élève à 50€ par km soit 210€ pour la commune.

Convention A.T.E.S.A.T

La convention, de 3 ans, signée avec la Direction Départementale des Territoires et de la Mer et la commune, s'élève à 479.93€ ht pour l'année 2013 et revalorisée tous les ans. Ce service de l'Etat nous aide pour la gestion de la voirie communale à l'élaboration des dossiers d'appel d'offres et du suivi de chantier.

Commerçants ambulants

Le droit de place des commerçants ambulants sera de 95€ pour l'année 2013.

Informations municipales

Horaires de la mairie

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et le mercredi de 14h à 16h (du 1^{er} juillet au 31 août le secrétariat de mairie est fermé le samedi matin)

Agence postale

L'agence postale est à votre disposition tous les jours le lundi (14 h 45 - 17 h 45) et du mardi au samedi (9 h 00 - 12 h 00)

Pharmacie

Nouveaux horaires

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et 14h30 à 19h30 et samedi de 9h à 13h

Le recensement militaire pour les jeunes

Nous vous rappelons qu'il leur est obligatoire de se présenter en mairie dans les trois mois qui suivent la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans. Pour se faire recenser, les jeunes garçons et filles concernés doivent présenter le livret de famille des parents, un justificatif de domicile et une pièce d'identité.

Argent de poche

Le dispositif «Argent de poche» est renouvelé pour 2013

Le dispositif « argent de poche » renouvelé pour 2013

Les jeunes garçons ou filles de 16 à 18 ans intéressés par ce dispositif peuvent se renseigner en mairie.

Les jeunes engagés dans ce cadre travaillent par chantier de 3 heures. Le nombre de chantiers est limité à 5 dans le mois avec un maximum de 30 par an.

Chaque chantier de 3 heures est rémunéré 15 €.

Le dispositif a déjà été mis en place cette année lors des vacances de Pâques

Les Classes « 3 »

Les classes 3 auront lieu le samedi 12 octobre 2013

Pour vous inscrire, vous pouvez prendre contact avec :

Manu Orhan et Pierre Poirier pour les 20 ans

Vanessa Beaugendre pour les 30 ans : tél. 06 26 24 91 54

Marie Laure Gilbert pour les 40 ans : tél. 02 99 49 98 89

Jean-Pierre Louâpre pour les 50 ans et 10 ans : tél. 02 99 49 05 85

Loic Richard pour les 60 ans : tél. 02 99 49 05 30

Colette Haigron pour les 70 ans : tél. 02 99 49 03 04

Jules Liger pour les 80 ans et 90 ans : tél. 02 99 49 08 64

Conciliateur de justice : permanences

Date	Heures	Lieu
1 ^{er} jeudi de chaque mois	9 h à 12 h	Centre social de Vitré
3 ^e mercredi de chaque mois	9 h à 12 h	Mairie d'Argentré du Plessis
3 ^e jeudi de chaque mois	9 h à 12 h	Maison pour Tous de Châteaubourg

Bibliothèque Rappel des horaires

Mercredi	14h30 - 17h30
Vendredi	16h30 - 18h30
Samedi *	10h00 - 13h00 14h00 - 16h00

Déchetterie Rappel des horaires

Lundi	10h00 - 12h00
mercredi	9h00 - 12h00
Samedi *	9h00 - 12h30 14h00 - 18h00

Fermeture à 17h30 de novembre à février.

Accueil

« Nouveaux arrivants »

La municipalité a reçu les nouveaux habitants de Louvigné de Bais lors d'un petit déjeuner convivial le samedi 23 mars dernier.



Calendrier des manifestations

Juillet

13 : Inter Anim :
Cochon Grillé et Feux d'artifice
Zone de loisirs

25 : Repas des anciens combattants
Salle Polyvalente

Août

25 : Concours de palets
Zone de Loisirs

Septembre

7 : Forum des associations
salle Polyvalente / 9h - 12h

14 : Remise des cartes de chasse
salle beau soleil

Informations diverses

Nouvelles mesures sur les extinctions lumineuses

À partir du 1^{er} juillet 2013, vitrines et façades de bâtiments suppriment leur éclairage inutile la nuit. Cette mesure permettra une économie annuelle d'électricité équivalente à la consommation de 750 000 ménages.

Concrètement, la nouvelle mesure, est :

- simple : il suffit d'éteindre en sortant ou de programmer l'extinction automatiquement.
- immédiatement effective : elle s'applique dès le 1^{er} juillet.
- efficace : cela représente une économie d'environ 200 millions d'euros et évite le rejet de 250 000 tonnes de CO2 chaque année.



- obligatoire : des contrôles seront effectués par les maires et les préfets. Chaque infraction expose l'exploitant à une amende de 750 euros.

En pratique :

Les vitrines des magasins de commerce ou d'exposition doivent être éteintes entre 1 h et 7 h du matin, ou une heure après la fermeture lorsque l'activité se poursuit après 1 h.

Les éclairages intérieurs des locaux professionnels doivent être éteints une heure après la fin de l'occupation des locaux.

Les façades des bâtiments doivent seulement être éclairées à compter du coucher du soleil et au plus tard jusqu'à 1 h du matin.

Certaines dérogations sont prévues, notamment pendant les périodes de fêtes et lors d'événements exceptionnels à caractère local définis par arrêté préfectoral

Marathon de l'espoir

Guy Amalfitano fait étape dans la commune de Louvigné-de-Bais

Guy Amalfitano a été amputé à 17 ans de la jambe droite à la suite d'une tumeur osseuse. En 2011, il s'était lancé un premier défi hors du commun : réaliser un tour de France (4 000 km) sur une seule jambe pour sensibiliser le plus grand nombre à la lutte contre le cancer.

Il a récolté ainsi 30 000 € au profit de la ligue contre le cancer. En 2013, le 16 mars, il est parti d'Orthez pour un nouveau défi : réaliser un tour de France de 5 500 km en 157 étapes et en traversant 52 départements sans un jour de repos. « Le côté spectaculaire de ce nouveau défi a toujours pour but de sensibiliser et motiver le plus grand nombre de personnes afin de recueillir un maximum de dons. J'espère recueillir 90 000 € qui seront reversés intégralement à la ligue



contre le cancer pour le financement d'une équipe de recherche reconnue », a-t-il expliqué.

Parti de Rennes le matin, il est arrivé à Louvigné-de-Bais lundi vers 17 h, où il a été accueilli par les quatre adjoints de la commune ; Jean-François Tourtellier président

du comité 35 de la ligue contre le cancer, des membres de cancer espérance et des aînés ruraux.

Un chèque de 200 € voté par le conseil municipal lui a été remis ainsi que des dons personnels. Depuis son départ, il a déjà parcouru 2 513,400 km. Un pot de l'amitié a conclu cette rencontre.



Chèque sport 2013/2014 Pour bouger sans se ruiner !

La Région Bretagne lance cette année encore le dispositif Chèque sport pour inciter les jeunes bretons âgés de 16 à 19 ans à fréquenter davantage les terrains et les salles de sport. Pour bénéficier d'une réduction de 15€, suivez le guide !

Depuis 2006, la Région Bretagne s'est engagée dans une politique active en faveur de l'accès au sport pour tous, et notamment auprès des jeunes, dans une région d'une grande vitalité sportive. Pour y parvenir et alléger le budget des familles, elle offre depuis maintenant six ans un Chèque sport d'un montant de 15€, destiné aux sportifs âgés de 16 à 19 ans. Ainsi, lors de la saison 2012/2013, plus de 25 000 jeunes ont bénéficié du Chèque sport et ont ainsi réduit de 15€ le coût de l'adhésion dans leur club.

Cette année, à compter du 1^{er} juin, les jeunes nés en 1995, 1996, 1997 et 1998 pourront à nouveau retirer leur chèque sur bretagne.fr/jeunes et le faire valoir auprès des 2 500 clubs partenaires. Cette aide individuelle unique est valable pour toute adhésion annuelle à un ou plusieurs clubs sportifs bretons, hors association interne à un établissement scolaire (UNSS ou UGSEL). Pour en bénéficier, rien de plus simple : il suffit de se rendre sur le site de la Région Bretagne dédié aux jeunes, de remplir un formulaire d'inscription, d'imprimer son chèque et de le présenter à son club au moment de son inscription.

Toutes les infos
sur www.bretagne.fr/jeunes

Informations diverses

Maison du Logement

Toute l'information sur vos démarches et les aides financières pour l'achat ou la rénovation de votre logement.

Le service logement de Vitré Communauté peut vous informer et vous conseiller sur les aides directes aux particuliers accédant à la propriété. Il centralise également les demandes de logement social.

Parmi les aides au financement existantes, le programme **Habiter Mieux** soutient les propriétaires occupants en leur permettant de réaliser des travaux d'économie d'énergie. Ce programme est soumis à conditions de ressources.

Vitré Communauté propose également une aide pour les travaux d'économie d'énergie dans le logement ancien. Pour plus d'informations sur ces dispositifs, un seul numéro : 02.99.74.02.87.

La Maison du logement (40 rue Poterie à Vitré) est ouverte au public du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h. le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

A noter également : l'Espace Info Energie vous informe et vous conseille gratuitement sur la maîtrise d'énergie (0805 203 205, appel gratuit depuis un poste fixe)

Bourse initiative Jeunes

« Ce voyage m'a énormément apporté que ce soit en autonomie, en prise de confiance ou en m'ouvrant sur le monde. Cette expédition m'a vraiment apporté de l'expérience dans tous les domaines. Mon anglais est maintenant plus fluide »

Baptiste, Vitré, de retour d'un Visa Vacances Travail en Australie

Tu as entre 15 et 30 ans, tu habites dans...

La Communauté d'agglomération de Vitré Communauté... La Bourse Initiative Jeunes, c'est pour toi ! La Bourse initiative Jeunes est une aide financière destinée aux jeunes :

- pour les projets à l'international : (Solidarité internationale, expérience professionnelle...) 18-30 ans
- pour les projets locaux : (Projets qui marquent une ouverture vers les autres, festival...)

Pour te renseigner, pour obtenir un dossier : La bonne adresse les Points Information Jeunesse de Vitré Communauté

- Joëlle Massa et Stéphanie Gardan

Point Information Jeunesse Vitré Communauté

Maison de l'Emploi, de l'Entreprise et de la Formation Professionnelle

pij-vitre@vitrecommunaute.org

- Fabienne Fogger et Stéphanie Gardan

Point Information Jeunesse Vitré Communauté

21 rue du Général Leclerc 35370 Argentré-du-Plessis ; tél : 02.99.96.54.01

pij-argentre@vitrecommunaute.org

- Delphine Neveu et Marina Choblet

Point Information Jeunesse Vitré Communauté

Maison pour Tous / 9 rue Pasteur 35220 Châteaubourg, tél : 02.99.00.91.15

pij-chateaubourg@vitrecommunaute.org

Pour obtenir un dossier au numéro : 02.99.00.91.12 – Emmanuel Janvier

les BIJ du Pays de Vitré - Porte de Bretagne

Pays de Vitré - Porte de Bretagne

Maison de l'Eau / Parc du Castel / 35220 Châteaubourg

Vie sociale

Espace jeux Capucine

La C.S.F de Louvigné de Bais est une association regroupant l'accueil de Loisirs et l'Espace jeux Capucine

Capucine, c'est :

1. Pour les enfants : lieu d'éveil de découvertes, de jeux et surtout de première expérience de vie collective.
2. Pour les parents, grands-parents (...) : voir évoluer son enfant ailleurs que dans la sphère familiale, lieu d'échange et plus de soutien à l'exercice de la parentalité.
3. Pour les assistantes maternelles : lieu qui reconnaît la professionnalisation de leur métier, lieu de découvertes de nouvelles techniques, comptines, partages d'expériences, lieu de formation à travers les échanges de savoirs et savoir-faire...
4. Pour la commune, un enjeu participant au développement d'une réelle politique familiale. Un service accessible à tous : seules sont demandées aux adhérents (familles des enfants participants et assistantes maternelles) l'adhésion à la confédération syndicale des familles (22€) et au fonctionnement de l'espace-jeux (11€).

ACTIVITES depuis Janvier 2013 :

- « Je suis la galette, la galette, je suis faite avec le blé ramassé dans le grenier, on m'a mise à refroidir mais j'ai mieux aimé courir ! Attrape-moi si tu le peux, ! »
Les grands de Capucine ont mis le temps mais ont réussi à fabriquer un livre accordéon avec les personnages de « **Roule Galette** », lapin, loup, ours, renard et la galette qui roule sur un chemin fait de papier crépon. Les plus jeunes ont apprécié qu'on leur chante et raconte l'histoire.
- Grand succès de « **la pâte à patouille** » !
Recette simple et facile : 2 fois plus de Maïzena que d'eau, c'est tout ! Effets garantis ! Certains ont osé et adoré... La texture est très intéressante et curieuse. La pâte ne se conserve pas plus de 2 jours, à utiliser tout de suite !
- Chantal Chatard, notre éducatrice « jeunes enfants », présente une séance sur deux pour chacun des deux groupes, est venue avec son accordéon et quelques graines d'artistes l'ont même essayé ! En musique, nous avons essayé de nous détendre et relaxer en suivant le contour de notre visage, en nous étirant, etc.
- Notre nouveau projet porte sur **le corps et les saisons**. Notre décor prend forme, nous y collerons nos personnages, grandeur nature pour les habiller en fonctions des saisons. Chacun y met du cœur à l'ouvrage !

Nous souhaitons à tous d'excellentes vacances d'été et une bonne rentrée aux grands Capucins en petite section ! L'espace jeux rouvre ses portes les lundi 9 et jeudi 12 septembre 2013, à partir de 9h30, jusqu'à 11h45.

Président C.S.F Louvigné de Bais : M. JY Leblanc.



Pour tout info, merci de contacter :

- Mmes Emile Burger (lemouleux@hotmail.fr) et Marina Rossard (myrossard@gmail.com), personnes référentes pour le groupe du lundi
- Mme Roselyne Menay (roselynemenay@gmail.com) , personne référente pour le groupe du jeudi.

Vie sociale

C.S.F.

Bien vivre dans son corps :

Nous avons réveillé nos 5 sens avec des jeux riches en surprises ! A cette occasion, nous avons aussi appris à respecter quelques règles d'hygiène simples comme se laver les mains avant de cuisiner, ou changer de cuillère après chaque dégustation (...).

Bien vivre avec les autres :

Pour mieux vivre ensemble, les enfants ont réfléchi aux règles de vie de l'accueil de loisirs et les ont affichées dans leur espace. Reste à les mettre en application !

Nous avons invité l'accueil de loisirs d'Argentré du Plessis en avril et avons eu beaucoup à partager : animateurs comme enfants ! Cet été, c'est à notre tour d'aller les voir.

Bien vivre dans la nature :

En octobre, en bons citoyens, tous ont « nettoyé la nature » : cours d'école et parking et ramassé encore trop de papiers ! Il reste beaucoup de mégots aux abords de l'école... La durée de vie d'un mégot dans la nature est de

plusieurs années ! Que faire pour que chacun devienne un éco-citoyen ? Notre mascotte de recyclage « Lapinou, le lapin qui recycle tout » a encore beaucoup de pain sur la planche... On commence tout petit et petit à petit : à l'accueil de loisirs, nous fabriquons notre papier recyclé pour les cartes de fête...

Bien vivre dans le monde :

Nous partons faire le tour du monde cet été autour d'activités de bricolage et de jeux et en passant bien sûr par le festival « Rock Ici Mômes » !

Bien vivre en famille :

Nous avons concocté avec plaisir de jolis cadeaux pour la fête des mères et des pères : à notre tour de les gâter ! Et la fête continue avec celle de la musique que nous avons voulue en costumes avec un défilé devant nos familles et une élection du meilleur déguisement.

Merci à tous les membres du bureau et nombreux bénévoles qui ont fait de la bourse de printemps du 6 avril 2013, une réussite !



Merci à Mme Catherine Bertolosso, qui a œuvré durant 4ans et quitte le bureau pour de nouveaux horizons associatifs. Merci également à Mme Sandrine Renaud pour son aide précieuse tout au long de cette année et qui va désormais se consacrer à son activité professionnelle florissante : « SNS propreté » à Louvigné de Bais.

Le bureau reste à votre écoute :

Jean-Yves Leblanc, président, Isabelle Bonneau, Emilie Burger, Katia Cantin, Lénaïc Courdouzy, Lynda Foucher, Nathalie Julliot, William Lafosse, Sophie Maccari, Roselyne Menay, Marie-Noëlle Renault, Marina Rossard et Tiphaine Vannobel.

Bien vivre les inscriptions de vos enfants à l'accueil de loisirs

Rappel horaires :

Garderie :
7h30/8h30 et 17h30/18h30,
accueil de loisirs 8h45/17h15
(pause midi 12h/13h)

Les inscriptions ont lieu dans les locaux de l'accueil de loisirs (garderie de l'école Charles Perrault).

Date des inscriptions pour le mois de septembre : **le vendredi 19 juillet à partir de 17h15.**

Date pour la prochaine bourse d'hiver :
le samedi 23 novembre 2013.



Accueil de Loisirs, CSF Louvigné de Bais
csf.louvigne@gmail.com
16, rue Anne de Bretagne, 35680 Louvigné de Bais.
Tél. 02.99.49.14.62
Directrice : Gwénaëlle Clin
Directrice adjointe : Sandrine Bérut
Animatrices depuis septembre 2013 : Gwénaëlle, Sandrine, Angéline, Audrey et Karine.

Vie sociale

Centre Communal d'Action Sociale

Les membres du CCAS ont eu la joie de recevoir les Louvignéens de plus de 70 ans à 2 reprises au cours du 1er trimestre 2013 :

Le samedi 26 janvier, une animation musicale avec l'orgue de barbarie de l'association « La rue du bonheur » a fait le bonheur de nos aînés avec des chansons qui ont réveillé leurs souvenirs heureux, des tours de magie et des marionnettes.

Un goûter servi ensuite par les membres du CCAS a été également très apprécié.

Le samedi 27 avril, c'est à la salle polyvalente que 120 personnes se sont réunies pour le repas annuel. C'est dans une excellente ambiance



que ce repas, servi par les membres du CCAS et leurs conjoints, s'est déroulé. Les plats préparés par nos artisans locaux ont été très appréciés. Merci aux chanteurs, conteurs et musiciens qui ont brillamment assuré l'animation. Puis, ce fut le tour des beloteurs jusqu'à la fin de l'après-midi.

Anciens Combattants, soldats de France « Louvigné de Bais - Chancé »

**Notre assemblée générale
a eu lieu le 31 janvier 2013.
Deux nouveaux membres ont été
élus en remplacement
d'adhérents décédés.**

La cérémonie du 8 mai s'est déroulée le dimanche 5 mai avec la participation de la municipalité, des pompiers, des combattants et de la chorale qui a chanté l'hymne européen.

Un dernier hommage a été rendu le jeudi 16 mai dernier à Monsieur Francis Marias. Né au Tronchet, il habitait Louvigné de Bais depuis 1944. Durant 11 ans, il y fut instituteur puis il est entré à la Caisse d'épargne de Vitré. C'était un adhérent de notre section d'anciens combattants. Pendant plusieurs années c'est lui qui fleurissait le monument aux morts à la Toussaints.



Francis Marias, était un ancien réfractaire, qu'on a appelé des « hors la loi » durant la deuxième guerre mondiale car ils avaient refusé de partir en Allemagne pour le Service Travail Obligatoire (STO) institué par le gouvernement de Vichy. L'opposition aux lois et décrets de Vichy est considérée comme un acte de résistance.

Le groupement « des réfractaires » reste profondément attaché au souvenir.

Le jeudi 25 juillet aura lieu le traditionnel repas « grillades » des anciens combattants et soldats de France. Cette journée est ouverte à tous et toutes. Vous pouvez vous inscrire auprès d'un des responsables.

Vie sociale

Club Amitiés et Loisirs



Tout d'abord il est bon de rappeler que notre club adhère à une fédération départementale (296 clubs et 31800 adhérents) elle-même fédérée à une structure nationale. Elle en est même la fédération la plus importante et la première des associations de seniors en France. 40 ans après sa création, notre mouvement s'adapte à l'évolution constante de notre société, son logo s'enrichit d'une nouvelle appellation « GÉNÉRATIONS mouvement les aînés ruraux ». Si la notion de ruralité est toujours présente, l'association s'ouvre particulièrement aux plus jeunes retraités et à des clubs situés dans des zones plus urbaines ou péri-urbaines ;

Notre dénomination locale demeure cependant « Club Amitié-Loisirs »

Activités du 1^{er} semestre

Elles ont été assez fournies :

Outre les réunions de quinzaine (palets, cartes, autres jeux, randonnée pédestre...) qui réunissaient de l'ordre de 25 à 30 personnes, les rendez-vous conviviaux ont été bien suivis.

○ **10 janvier** : Notre assemblée générale annuelle a réuni 80 adhérents, c'est toujours un moment utile pour faire le point sur la vie du club :

- Pour la 2^e année consécutive le nombre d'adhérents a plutôt tendance à se conforter (104 à ce jour). Deux nouveaux

membres sont entrés au conseil d'administration : Gisèle Davenel et Aimée Requet. Nous les en remercions, elles viennent ainsi renforcer le dynamisme de l'équipe.

○ **14 février** : la dégustation des crêpes réunissait 63 personnes

○ **21 février** : la sortie au casino de St Malo avec 53 participants a été semble-il appréciée. Le ½ jambon offert à chacun y a sans doute contribué !...

○ **26 mars** : le concours de belote intercommunal, avec ses 104 équipes a représenté un de nos meilleurs rassemblements.

○ **13 avril** : cette année nous étions chargés d'organiser le repas cantonal qui a réuni au restaurant « le Bretagne » 204 convives dont 44 de Louvigné de Bais.

○ **23 mai** : 85 convives étaient présents au buffet campagnard

préparé avec compétence par « Le Petit Limousin ». Cette ambiance festive se prolongeait par de nombreux jeux de cartes et de société.

○ **19 juin** : La fédération départementale a célébré son 40^e anniversaire à Fougères sur le site de l'Aumallerie où 3000 personnes étaient attendues pour diverses attractions (bal, spectacle comique, tour de Fougères en petit train, chorales, groupes costumés...).

○ **27 juin** : Une sortie détente en car était proposée au Parc « Terra Botanica » (40 attractions) près d'Angers.

Dans l'esprit d'adaptation qui anime nos responsables nationaux et départementaux, nous souhaitons vivement que ces évolutions se traduisent par plus d'adhésions certes, mais aussi par plus de diversité et de solidarité au sein de notre club.



Vie scolaire

Ecole publique Charles Perrault

L'école se compose de 7 classes : 3 classes de maternelle et 4 classes d'élémentaire.

L'école dispose d'un service de garderie, le matin et le soir, encadré par le personnel municipal.

La garderie fonctionne de 7h30 à 8h35, le matin et de 16h30 à 19h, le soir.

Dans le cadre des programmes d'enseignement de l'école primaire, une initiation à l'Anglais est assurée pour les élèves à partir du CP. Cet enseignement est réalisé par les enseignants de l'école habilités en Anglais.

Cette année 2012-2013 s'achève, elle a été riche en apprentissages et découvertes :

Découverte des chants et danses bretonnes

Au mois de janvier, Nicolas Rozé, membre de l'association la Bouèze, est venu proposer à chacune des classes de l'école, une initiation aux danses et musiques bretonnes. Accompagné de son accordéon diatonique, il a fait découvrir aux élèves rondes et farandoles sur des airs de musiques bretonnes. Les enfants ont pris beaucoup de plaisir à participer.



Les élèves de la Grande Section au CM2 ont approfondi cette découverte, tout au long du 3^e trimestre, dans le cadre du Projet « Musique à l'école » avec Brigitte Sérandour, musicienne intervenante

du Conservatoire de Musique de Vitré. Ils ont appris différents chants et danses bretonnes qu'ils ont présentés lors de la Fête de l'école. Les élèves de Petite et Moyenne Sections ont également participé au spectacle en proposant des danses bretonnes qu'ils avaient travaillées avec leurs enseignantes.

Le défi des 100 jours !

Pour fêter le 100^{ème} jour d'école, la classe de CE1/CE2 avait lancé des défis aux autres classes autour du nombre 100 : Pour les plus jeunes, coller 100 gommettes, dessiner 100 doigts, 100 bonhommes... et pour les plus grands trouver 100 noms d'animaux, d'aliments, de villes ainsi que des défis mathématiques autour du nombre 100.

Chaque classe a brillamment remporté son défi !



La semaine de la presse

La 24^e semaine de la Presse à l'école a eu lieu du 25 au 30 mars 2013. Inscrites à cette édition, les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 ont reçu de nombreux quotidiens et des magazines pour éveiller les élèves à cette lecture particulière. Ils ont découvert le vocabulaire de ces médias, feuilleté des quotidiens nationaux ou régionaux pour observer les informations, analysé

la une d'un journal et appris à décrypter la subjectivité des photos que la presse fournit.

Le carnaval de Printemps

Pour fêter l'arrivée du Printemps, nous avons organisé notre traditionnel carnaval. Chacun avait revêtu son plus beau costume : animaux, fleurs, pirates... Nous avons défilé dans les rues de Louvigné, accompagnés de nombreux parents. Au retour, nous avons dégusté crêpes et gâteaux sous un beau soleil.



Projet sur le goût des maternelles

Nous avons poursuivi notre travail sur le goût, en préparant des jus de fruits : de citron, d'orange et de pamplemousse. Pour extraire le jus, nous avons testé différentes



Vie scolaire



techniques : en pressant le fruit avec nos mains, en utilisant un presse agrume manuel, un presse agrume électrique et une centrifugeuse. Ensuite, nous avons goûté chaque jus pour choisir notre préféré. Nous avons aussi préparé des salades de fruits.

Classes découvertes

Les élèves de CP et de CE1-CE2 sont partis début mai au Centre nautique de Pléneuf Val-André. Au programme de ce séjour : pêche à pied, découverte d'un chalutier, visite du port, lecture du paysage sur le sentier des douaniers et Land art sur la plage... Les élèves ont profité d'une météo très ensoleillée. Ils sont rentrés ravis de leurs découvertes et ont mis en pratique



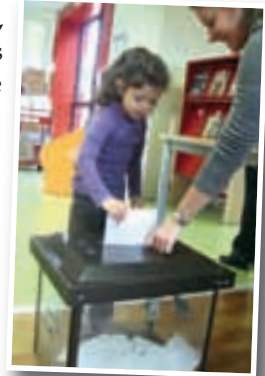
les notions de géographie découvertes en classe.

Début juin, ce sont les élèves de Moyenne et Grande sections qui sont allés passer 2 jours au Centre équestre fénicat de Bruz.

Le prix littéraire des Incorruptibles

Nous avons participé au prix des Incorruptibles dans le cadre du partenariat avec la bibliothèque

municipale. Tout au long de l'année, nous avons découvert, avec Agathe, la bibliothécaire, les livres de la sélection. Puis, nous avons voté - comme des grands - avec notre carte d'électeur, en passant dans l'isoloir et en glissant notre bulletin dans l'urne.



Correspondance scolaire

Fin juin, les élèves de CM1-CM2 ont accueilli leurs correspondants de la Commune de Beaucé pour une journée d'échange autour d'activités sportives (notamment un tournoi de foot gaélique). Depuis plusieurs mois, les élèves des deux écoles échangeaient par lettres et courriers électroniques.

Les enfants et toute l'équipe de l'école souhaitent une bonne continuation à Béatrice Motte, enseignante à l'école de Louvigné, depuis plus de 10 ans, elle s'en va découvrir de nouveaux élèves sur la commune de Janzé.

Rendez-vous le mardi 3 septembre pour la rentrée des classes.

Pour toute information concernant l'école (visite, inscription...), vous pouvez prendre contact avec la directrice, Stéphanie Leroux, au 02.99.49.07.83 (ne pas hésiter à laisser un message sur le répondeur)



En cette fin d'année scolaire, nous avons lancé une 2^e opération brioche vendéenne qui s'est avérée concluante, ceci nous a permis de financer la fête de l'école qui a changé de formule cette année.

Pour permettre aux enfants de présenter le spectacle préparé avec l'aide d'une intervenante musicale,

Brigitte Serandour, nous avons bousculé nos habitudes et la traditionnelle fête a eu lieu le Samedi 29 Juin et dans la Salle des Sports pour se prémunir de tout désagrément dû aux mauvaises conditions météorologiques que nous subissons depuis quelques temps.

Après la kermesse et les différents stands tenus par les parents, les enfants ont présenté leur spectacle avec comme thème « les chants bretons »

Un repas crêpes était ensuite proposé suivi d'une soirée

dansante pour rester dans le thème de la Bretagne.

Les bénéfices récoltés au cours de l'année permettent de réduire le coût financier de différentes sorties que les enfants ont fait cette année comme la classe découverte à Pléneuf Val-André pour les classes de CP et CE1-CE2 ou la classe Poney des MS-GS. Ils permettent aussi de financer des achats par les enseignantes de matériel pour les tout-petits.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 19 octobre pour le super loto à la salle des sports



Vie scolaire

Ecole privée Saint Patern

Mail : eco35.st-patern.louvigne-de-bais@eco.ecbretagne.org

Site : <http://st-patern-louvigne-de-bais.ecbretagne.org>

Les grands-parents racontent l'école d'autrefois



Les enfants ont découvert l'évolution de la vie à la maison puis à l'école par les souvenirs vivants racontés par leurs grands-parents. Durant deux matinées, quelques grands-parents des enfants de cycle 2 (GS, CP et CE1) de l'école Saint-Patern se sont présentés à l'école pour raconter et échanger sur la vie d'autrefois. Un diaporama leur a d'abord fait découvrir des objets, des scènes de familles du passé. Les enfants ont posé de nombreuses questions. Plusieurs réponses les ont étonnés : la toilette dans la baignoire une fois par semaine, vivre sans électricité, les toilettes dans le fond du jardin et surtout pas de télé, pas de jeux vidéo. Ils ont aussi présenté l'école d'autrefois. A l'école, ils n'imaginent pas : filles et garçons séparés et écrire à la plume est très difficile. Ils en ont fait un tableau souvenir pour leurs parents.



Les portes ouvertes de l'école :

L'école a effectué sa traditionnelle porte ouverte... Pour l'occasion l'ensemble de l'équipe éducative s'était mobilisée afin d'accueillir toutes les familles dans les meilleures conditions. Nos guides d'un jour étaient les élèves de CM, qui accompagnaient les nouvelles familles afin de leur faire découvrir l'ensemble de l'établissement et notamment notre deuxième cour (celle des maternelles) avec l'espace en herbe et le toboggan pour les plus petits.

A la fin de la matinée l'APEL a offert un verre de l'amitié afin de clôturer ce samedi qui s'est passé dans de très bonnes conditions.

Les nouvelles familles ont pu discuter avec les enseignants et les autres parents d'élèves afin de se faire une opinion positive de l'école.

Pour mettre un peu d'ambiance durant cette matinée, la classe de CP/CE 1 avait organisé différentes scénettes de théâtre travaillées pendant l'année.

• Inscription :

Pour les familles qui n'auraient pu être présentes et qui souhaitent avoir des renseignements sur l'école n'hésitez pas à téléphoner au 02.99.49.07.01 tous les soirs de la semaine ou le jeudi toute la journée.

Théâtre portes ouvertes de l'école Saint-Patern.

Les CE1 de l'école Saint Patern ont animé les portes ouvertes de l'école en jouant 4 pièces de théâtre. Malgré le travail que cela



leur a demandé (apprendre les textes par cœur, répéter plusieurs fois, parler fort devant un public) ils étaient fiers d'être au cœur de l'évènement.

La fête des mères par les tout petits...

Pour la fête des mamans, les enfants de maternelles et plus précisément les Tout petits, petits et moyens, ont peint un jardin de fleurs (une fresque).

Puis les Moyens ont écrit dans les nuages avec des lettres découpées.

Ils ont aussi préparé un pêle-mêle où leurs parents pourront accrocher des photos.



Les sorties scolaires du cycle 3 :

La classe de neige de CE2 / CM1 / CM2 :

Du 11 au 17 mars tout le cycle 3 est parti à Bellevaux, dans les Alpes. La neige était au rendez-vous. Les enfants ont été accueillis dans un grand chalet à quelques minutes des premières pistes de ski. L'ambiance y a été excellente.

Vie scolaire



Les matinées étaient consacrées à diverses activités, chiens de traîneau, balades en raquettes, visites.

Tous les après-midi, nos skieurs allaient perfectionner leur agilité et leur dextérité sur les pistes. Des groupes de niveaux ont été faits pas les profs de ski afin de permettre à chacun de progresser à son rythme. A la fin de la semaine tous les élèves ont été heureux d'obtenir leur diplôme ESF qui va de l'ourson à la 3ème étoile pour certain !

« Nous avons passé une très bonne semaine, vivement l'année prochaine qu'on y retourne ! » (Note du directeur... on attendra, ce sera dans 3 ans...)

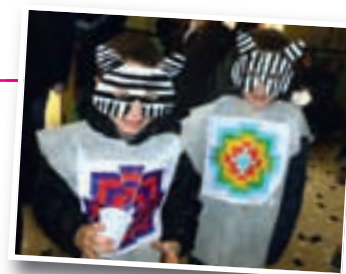


Visite au SMICTOM pour la classe de CM :

Le jeudi 23 mai, les CM de l'école ont visité l'usine de Vitré qui trie nos déchets ménagers mis dans les sacs jaunes afin de les valoriser. Puis ils ont découvert la chaufferie qui brûle le contenu de nos sacs noirs afin de produire de l'énergie qui chauffe de l'eau destinée au chauffage des usines voisines ou de la piscine par exemple.

Tout cela est très important pour protéger notre planète car nous produisons encore environ 390 kg de déchets par an et par personne.

Il faut donc que nous fassions attention à notre consommation et que nous triions correctement nos déchets !



L'école Saint Patern fête la mi-carême

Le vendredi 22 février, avant de partir en vacances, les enfants de l'école ont fêté la mi-carême en défilant dans les rues :

- Les PS/MS avaient choisi le thème de « POP mange toutes les couleurs » (livre étudié en classe)
- Pendant que les GS/CP déambulaient en Chine, les CE 2 voyageaient à Venise avec leurs jolis masques.
- Des œuvres de Vazarely habillaient les CP/CE1 de Monique et Hélène
- Quant aux CM1/CM2, ils se sont transformés en divers animaux.
- Nous avons fini l'après-midi en dégustant des crêpes avec les parents présents.



A.P.E.L

Galette des Rois

Le vendredi 11 janvier, l'APEL avait invité les parents d'élèves à se réunir autour de la galette des Rois. Ce fut l'occasion de se retrouver pour se souhaiter les vœux de Bonne Année et passer un bon moment.



Brioche

Les ventes de brioches rencontrent toujours un fort succès. Elles font parties des actions qui contribuent aux financements des sorties scolaires telles que la classe de neige du mois de mars 2013.



Vie scolaire

Soirée APEL

Le samedi 13 Avril a eu lieu la soirée de l'APEL. Il s'agissait d'une soirée déguisée sur le thème des années 70-80 avec karaoké. Quelle fut la surprise des convives, lorsqu'ils découvrirent le film humoristique : « Bref. Faut qu'on fasse un truc ». Un film tourné par tous les membres de l'association suivi d'une chorégraphie sur la musique du film « Saturday night fever ».



SURPRISE-PARTIE

Cet hiver les associations de parents d'élèves des écoles Charles Perrault et Saint Patern se sont réunies pour organiser la Surprise Party déguisée. Cette après-midi musicale était animée par les 2 présidents William Lafosse et Lanig Simon. Tout le monde, enfants et parents, était très content, et tous ont apprécié les gâteaux préparés par les parents. Nous avons déjà prévu de nous donner rendez-vous l'hiver prochain pour recommencer.



VIDE-GRENIER

Pour la 9^e année consécutive, les associations de parents d'élèves se



sont aussi réunis tout au long de l'année pour préparer le vide-grenier du dimanche 19 mai sous la présidence de William Lafosse pour l'Envol et de Lanig Simon pour l'Apel. Il y a 3 ans le vide-grenier a été déplacé de la rue Anne de Bretagne vers la place de la Mairie et le Parking des Manoirs. Cette année il s'est de nouveau étendu Rue du Bourg Joly, rue des Saulniers et rue de Fouesnel. La buvette et la restauration ont été déplacées place de la Mairie afin de permettre une meilleure visibilité depuis la route de Vitré.

Malgré la pluie à 8 heures, tous les exposants étaient placés et les visiteurs commençaient leur tour: 210 emplacements ont vu la visite continue des promeneurs qui profitaient de ce dimanche nuageux.



La restauration était prise d'assaut pour profiter des sandwiches préparés par les bénévoles et des gâteaux et crêpes confectionnés par les parents et surtout des galettes et saucisses grillées par Laurence et Vincent tout au long de la journée.

Les visiteurs étaient enchantés, les exposants ravis de l'accueil qui leur était réservé car ils pouvaient profiter du petit café-croissant puis des sandwiches qui leur ont été apportés sur place par les bénévoles avec la vente ambulante.

Les 2 bureaux sont au final ravis de leur week-end où des amitiés se sont créées et ont promis de continuer et de conforter leur collaboration pour de futures actions communes. Ils remercient encore tous les bénévoles pour leur implication et les parents ayant préparé des gâteaux. Ils vous donnent déjà rendez-vous le 8 juin 2014 pour le 10^e vide-grenier de Louvigné de Bais.

Vie associative

Danse Louvignéenne

Cette année, deux professeurs ont animé les cours : Marie le mercredi après-midi pour les plus jeunes et Alice le Vendredi soir pour les ados et les adultes.

Activités de l'association

L'Assemblée générale a eu lieu le Vendredi 15 mars. Très peu de personnes étaient présentes mais un nouveau bureau a été constitué :

- Présidente : Mme Chantal Moreau-David
- Vice-Présidente : Melle Lola Renault
- Secrétaire : Corinne Taburet
- Secrétaire adjointe : Sophie David
- Trésorière : Maryvonne Taburet



Le gala de fin d'année a eu lieu le samedi 22 juin à la salle polyvalente. Les élèves ont pu ainsi présenter le travail de toute une année.

Nous vous tiendrons au courant ultérieurement pour les jours et horaires de cours de la rentrée prochaine.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

Mme Maryvonne TABURET, Tél. : 02.99.49.01.76

Mme Chantal MOREAU-DAVID, Tél. : 02.99.49.10.01

Inter-anim

Pendant vingt ans, l'association Inter Anim avait animé la commune de Louvigné-de-Bais avec la traditionnelle fête du cheval le dernier dimanche d'août, le feu d'artifice du 14 juillet et le marché de Noël.

Suite à la démission de plusieurs membres, 2012 n'a pas connu de manifestation. Au mois de décembre, un nouveau conseil d'administration composé de 14 membres a été mis en place. Ses membres sont des représentants des associations qui adhèrent à Inter Anim.

Un nouveau a été constitué. Ont été élus : Président : Daniel Orhan ; vice-présidente : Valérie

Caudion ; secrétaire : Lanig Simon ; secrétaire-adjointe : Régine Poulard ; trésorière : Renée Fougères.

Quelques idées ont déjà été émises pour l'année 2013 : relance des festivités du 14 juillet avec animations l'après-midi, cochon grillé, bal et feu d'artifice, marché de Noël. « Par un concours dans les écoles, on pourrait demander aux enfants de trouver un logo pour l'association », suggère Lanig Simon. Le nouveau président, Daniel Orhan lance un appel : « Maintenant, il faut que de nombreux bénévoles nous

rejoignent pour animer notre commune. Nous attendons les nouveaux arrivants. Ce sera pour eux un moyen de s'intégrer. »



Vie associative

Amicale de la pêche Louvignéenne

Malgré des conditions météorologiques catastrophiques les trois lâchers que nous avons organisés ont connu un beau succès.

Depuis le 1^{er} Mai, la pêche est ouverte tous les jours du lever au coucher du soleil et la pêche au carnassier y est autorisée et ce jusqu' à fin Novembre.

Comme chaque année l'association organisera un repas pour les pêcheurs et leur famille. Un courrier sera envoyé aux pêcheurs afin de leur indiquer la date. Nous les remercions de bien vouloir transmettre à ceux dont nous n'avons pas pu avoir l'adresse.

Par ailleurs une assemblée générale devrait être planifiée courant Octobre. La date sera diffusée par voie de presse.

"Ce sera pour le trésorier ainsi que pour moi-même notre dernière réunion. En effet après trois (bonnes) années passées au sein du bureau nous avons décidé de sortir de celui-ci, mais la relève est normalement assurée, ce qui n'empêche pas de futurs membres de venir les rejoindre.

Je tiens également à remercier, en mon nom ainsi que de celui des membres du bureau, tous les pêcheurs pour la confiance, la gentillesse et la sympathie qu'ils nous ont témoignées pendant ces trois ans. Merci également

aux bénévoles sans qui La Touche ne serait pas un endroit aussi agréable."

Bon moment à l'étang et bonne pêche.

**Le président
et bonne pêche !**



Dynamic Gym

La saison 2012 2013 s'est terminée fin Mai. Le début d'année a été perturbé par la recherche d'un professeur en step et en gym le jeudi soir. De ce fait, nous avons dû, en cours d'année, changer le jour des séances car nous avions bien un animateur sportif possible mais qui ne pouvait assurer les cours que le mardi soir. Certaines adhérentes ont dû abandonner à regret car le jour ne leur convenait pas, prise par d'autres occupations. Toutefois celles qui ont suivi les séances de François sont restées motivées jusqu'au bout et ont apprécié son professionnalisme.

Le cours du samedi matin attire toujours beaucoup d'adhérentes qui sont très régulières et qui apprécient le dynamisme de Véronique

Nous venons de recevoir les accords du groupement sport 35 de



la Maison des Sports de Rennes et de François l'animateur pour continuer d'animer nos cours le jeudi à la satisfaction de la majorité des membres.

L'année prochaine, les cours auront toujours lieu à la salle polyvalente :

- jeudi soir : 19H30 à 20H30 : step
- jeudi soir : 20H30 à 21h30 : gym dynamique
- samedi matin : 9H30 à 10H30 : gym

Les cours débiteront le jeudi 19 septembre 2013 avec deux cours



DYNAMIC GYM

gratuits pour découvrir. Les cours seront assurés les semaines scolaires jusqu'à fin mai 2014.

Le tarif annuel pour un cours reste inchangé pour la saison prochaine : 70€

L'association vous attend nombreuses et nombreux, aucune excuse valable pour ne pas venir nous rejoindre.

Pour tous renseignements
Valérie Gaudion au 02 23 42 11 70
fontaineetcie@orange.fr ou
Marie-christine.louin@orange.fr

Vie associative

Stade Louvignéen football club

Au terme d'une magnifique saison sportive, notre équipe fanion va retrouver le championnat de Ligue de Bretagne. Championnat que notre club avait connu dans le passé où elle y évolua pendant une quinzaine d'années.

Cédric, Vincent et Jean-Yves les responsables de l'équipe s'étaient donnés trois ans. Le but premier était de privilégier le jeu, se faire plaisir.

Sur ce point, on peut dire que l'on a été gâtés, le collectif s'est mis en place, le jeu produit fut d'excellente qualité.

Ce groupe "senior" dont la moyenne d'âge reste très jeune a fait un parcours en championnat parfait avec 15 victoires, 5 matchs nuls et 2 défaites finissant premier de son groupe. Ils ont de plus été jusqu'en 1/2 finale de la coupe du conseil général (élimination aux prolongations contre Guipry-Messac).

On a vraiment senti un groupe soudé et de l'effervescence du côté des supporters pour notre équipe première.

Concernant les seniors B et C la saison a été plus délicate, pour plusieurs raisons. Premièrement, le manque d'effectif en seniors nous a une nouvelle fois compliqué la tâche pour faire 3 équipes tous les dimanches.

Deuxièmement, le manque de motivation du groupe s'est caractérisé par un championnat pour nos seniors B en "dent de scie" et une diminution de l'effectif aux entraînements.

La priorité sera donnée sur ce groupe la saison prochaine. De plus, pour les seniors C le club est en pourparlers pour une entente (entente qui pourrait se faire avec les seniors B de Cornillé)



Concernant la branche "Jeunes" du club, là aussi beaucoup de satisfactions.

La première est la cohésion entre les joueurs, coachs et dirigeants des clubs de l'entente (LOUVIGNE, St. AUBIN DES LANDES, CORNILLE et ETRELLES), nouvelle organisation mis en place cette année sur les catégories U15 et U17.

Deuxièmement la performance sportive de nos jeunes :

- les U15 ont été en finale de coupe de District (éliminés par Montauban sur le plus petit des scores 1-0)
- les U17 ont été en 1/4 de finale de coupe de district
- Les U13 ont fait un excellent championnat en critérium départemental et finissent second. De plus ils ont déjà remporté 3 tournois (Vergéal - Louvigne et Montreuil/Pérouse)
- les U11 ont évolué au plus haut niveau du secteur de Vitré. De plus, ils ont vécu la première PIV'CUP organisée par le stade rennais et ont eu l'honneur d'évoluer sur le terrain de la Piverdière à RENNES avec des joueurs Professionnels.
- Les U15 et U17 du stade LOUVIGNEEN ont une nouvelle fois participé au Challenge "Orange Sport" lors du match RENNES-MARSEILLE.



Côté animation, le stade LOUVIGNEEN a organisé cette année :

- une repas : bœuf bourguignon
- Un loto
- un tournoi « jeunes U11-U13 »
- un tournoi « Inter quartiers »
- des matchs amicaux des clubs de "La Vitréenne" et "L'A S Vitré"
- participé a l'achat de sweats et survêtements pour les licenciés du club.

Je souhaite aussi remercier tous les sponsors qui ont financé :

- des jeux de maillots, pour les U9 et pour les vétérans
- le programme annuel de la saison récapitulant les matchs de la saison pour l'ensemble des équipes
- l'achat d'équipement pour nos entraînements.
- un panneau sponsors installé autour du stade.

La saison sportive est en pleine préparation pour l'ensemble des équipes et pour le comité. Je souhaite aussi remercier l'ensemble des bénévoles du club qui ont une nouvelle fois œuvré tout au long de l'année.

Notre association a vécu une saison sportive exceptionnelle et a aussi vécu un moment difficile avec la disparition de Joseph GENDRON son trésorier qui a marqué de son empreinte le club. Nous soutenons sa famille et nous ne t'oublierons pas Joseph.

Le président
Mickael LOUESSARD

Coordonnées téléphonique et adresse mail

Président : Mickael LOUESSARD 06-01-48-13-69 Louessard.mickael@orange.fr

Secrétaire : Moïse QUERU 06-26-38-22-39 queru.moise@neuf.fr

Responsable jeune : Ludovic MENARD 06-12-35-81-29 ludovic.menard324@orange.fr

Responsable seniors : Vincent BANCTEL 06-82-55-25-85 vincentbanctel@orange.fr

Responsable vétérans : Yves GREGOIRE 06-70-79-30-70 nastasey@wanadoo.fr



Vie associative

Louvigné de Bais Volley Club

Une saison de Volley en photos

Une saison sportive s'achève, en voici un bref aperçu à partir de quelques photographies.

Et voilà, ce n'est qu'une partie de la vie très riche du club de volley. On pourrait rajouter.... les quatre gagnants de la tombola régionale organisée par le Crédit Mutuel de Bretagne, et présenter les différents résultats de chaque équipe... et Vous êtes intéressés ? Alors venez découvrir et vivre une saison avec Louvigné de Bais volley Ball.

La saison sportive reprendra en septembre. Jeunes et adultes qui désirent jouer, ou participer à la vie de l'association peuvent se faire connaître auprès des responsables qui suivent :

Elodie Jeuland : 06 27 02 05 33,
Rozenn Jeuland : 06 15 53 73 15,
Damien Richard 06 47 00 04 60 ou
Marie Ange Betton : 02 99 49 07 66

L'avez-vous reconnu ? Il s'agit bien sûr du P.... N... entouré des enfants présents lors d'une séance de baby volley. De septembre à mai, 27 enfants de 4 à 6 ans ont participé à cette activité nouvelle. N'est-ce pas formidable ?



Eh oui... il n'y a pas que les enfants qui jouent... Il est vrai que les parents étaient invités pour la dernière séance.



Et voilà l'équipe de choc qui a œuvré avec assiduité pour s'occuper des enfants.



Qu'ont-elles de particulier les benjamines 2 ? Elles peuvent être chaudement félicitées car cette équipe n'a pas connu une seule défaite, cette année.



Un tournoi pour terminer l'année ... 18 équipes, benjamines, minimes et cadettes se sont affrontées le 18 mai. Voici quelques joueurs et joueuses du club de Louvigné de Bais.



Et un petit tour à Rennes pour encourager le Rennes Volley 35,... et si possible la chance de se faire photographier avec Connaissez-vous son nom ?



Et si les parents jouaient contre leurs enfants ? Riche idée n'est-ce pas ? Ils l'ont réalisé. Les Minimes ont en effet rencontré, non sans appréhension, leurs parents un samedi soir pour clôturer la saison sportive.

Vie culturelle

Théâtre «La vigne au Loup»

Comme chaque année, les cours de théâtre animés par Patricia Pierre se sont finalisés par une représentation le 15 juin 2013 à la salle polyvalente de Louvigné de Bais.

Les deux pièces « Plaisanteries enfantines » et « De passage sur les planches » ont été jouées par les 33 enfants qui étaient inscrits cette année et qui ont beaucoup travaillé pour monter sur la scène.

Une permanence d'inscriptions pour la nouvelle saison 2013-2014 se déroulera le mercredi 11 septembre 2013 de 10h à 12h, à la salle du club.

Les enfants peuvent être inscrits à partir de 8 ans.

Des stages pour adultes seront également proposés si la demande est suffisante.



*Nous vous souhaitons plein de soleil
pour vos vacances d'été !!!*

Renseignements possibles près de :
Stéphanie Barbey au 02 99 76 93 83
et Patricia Pierre au 06 85 64 29 06.

Fait mains

L'association Fait mains a été créée il y a plusieurs années afin de se retrouver le lundi après-midi de 14h30 à 18h, le mardi soir de 20h à 22h pour une activité manuelle (encadrement, cartonnage, lampe....).

L'art floral se déroule une fois par mois le mardi de 14h30 à 18h et le soir de 20h à 22h. Les cours sont assurés par Madame Delaisne.

Vu le nombre de personnes qui se sont inscrites cette année à l'activité « cuisine », il a été mis en place 4 cours par mois : 1 lundi et 1 mardi ainsi que 2 vendredis soir. Madame Poulard remercie toutes les adhérentes pour le bon déroulement de ses cours.

La soirée de l'association s'est passée dans la bonne humeur et sera donc reconduite l'année prochaine.

La saison se termine et l'assemblée générale aura lieu de 10 septembre à 20h à la salle du club. Venez nombreux.

Pour tout renseignement :
Régine Poulard au 02.99.49.08.33

*Bonne vacances à tous
et à toutes.*



Vie culturelle

Ecole de dessin

Créer, agir, s'exprimer, apprendre permet de prendre confiance en ses facultés créatrices.

Quelques évènements ont marqué cette année :

- L'exposition des œuvres des adhérents au Centre culturel de Bais.
- Des stages pendant les vacances scolaires ont remporté un vif succès.
 - Stage techniques mixtes : «la fabrique de monstres" le 6 novembre a permis aux enfants de découvrir les hybrides et chimères dans l'histoire de l'art et de fabriquer un monstre à partir de matériaux de récupération.
 - Stage sgraffite Fées, Trolls et Lutins à la rencontre des légendes celtiques.
 - Stages modelage Terre Les enfants ont découvert à cette occasion le plaisir de créer en modelant et en sculptant la terre.
 - Stage adulte
- Le PORTRAIT d'après modèle vivant. Les jeunes et adultes ont abordé avec plaisir cet exercice passionnant.
- Des animations en partenariat avec la bibliothèque
- Vernissage de l'exposition de fin d'année, le vendredi 5 juillet à 19h.

Rentrée 2013

Les cours reprennent le **18 septembre**.

L'atelier d'arts plastiques propose deux ateliers destinés aux enfants : **Le mercredi de 14h30 à 16h et de 16h30 à 18h00**

Les ateliers proposés (1h30) permettent aux enfants de découvrir et pratiquer des techniques variées (dessin, peinture, modelage, collage, sculpture...).

Au programme : le graphisme, le dessin, la peinture, le collage et la rencontre avec des outils et matériaux divers; le volume par le modelage et la sculpture à partir de carton, grillage, papier mâché et objets de récupération.

L'atelier propose désormais deux ateliers jeunes et adultes le mercredi de 18h15 à 20h15 et le vendredi de 14h à 16h :

- Les ateliers destinés aux jeunes et adultes (2h00) orientent vers l'apprentissage de différentes techniques et la création. Il permet de développer une pratique personnelle et favoriser la curiosité pour la recherche. Des thèmes sont proposés pour

permettre à chacun de découvrir et approfondir les techniques de dessin et de peinture. Rencontrer l'histoire de l'art. Natures mortes, végétaux, objets, modèle vivant, autoportrait, paysage sont dans un premier temps observés et reproduits en utilisant différents supports, outils, formats et techniques (graphisme, peinture, collage, techniques mixtes). La perspective est abordée de manière à la fois théorique au travers de l'histoire de l'art et pratique par une approche de la représentation des espaces réels. Dans un deuxième temps, il s'agit de s'éloigner de la réalité ainsi appropriée et de partir à la rencontre de son imaginaire. Sont également expérimentés le volume et la sculpture en utilisant différents matériaux (carton, plâtre, papier mâché, grillage, fil de fer...)

Des projets pour la rentrée :

Nouveau: Le modelage et la sculpture de la terre : préparation, montage, séchage, évidage, recherche sur le volume (figuratif ou abstrait)

Des stages seront proposés pendant les vacances scolaires. Un stage mosaïque en octobre.



Info pratique

L'atelier est situé au Centre culturel rue Anne de Bretagne à Louvigné de Bais.

Les cours et les stages sont assurés par Stéphanie Galodé professeur d'arts appliqués expérimenté diplômé en arts plastiques, formée en sculpture et modelage.

Renseignements : 06 74 66 73 15
Mme Hamon, Présidente de l'association

Vie culturelle

La Bibliothèque

La bibliothèque vous propose un large choix de romans, d'albums pour la jeunesse, de bandes dessinées, de documentaires, de revues et de CD. C'est aussi l'accès de chez vous à la vidéo à la demande. Depuis le 13 octobre 2012, vous avez accès de chez-vous à plus de 2150 films. Ce service gratuit est accessible aux abonnés de plus de 18 ans ayant une carte de prêt en cours de validité. Vous pouvez visionner cinq programmes de votre choix par mois. Si vous êtes intéressé, rendez vous sur le site suivant pour vous inscrire :

<http://www.mediatheque-numerique.com/mediatheques/louvignedebais>.

Plusieurs partenariats avec les institutions de la commune, école Charles Perrault et école Saint-Patern, Centre de Loisirs et Capucine, existent. Les classes sont accueillies une fois par mois à la bibliothèque. Une lecture de contes traditionnels de Bretagne a également eu lieu à la Villa Bleue. Cette lecture fut la source d'un échange sur le vécu des personnes présentes ainsi que sur les légendes bretonnes.

Le début de l'année 2013 a été marqué par la mise en valeur de nos collections sur l'art. Suite à un projet mené en 2012, nous avons pu acheter un certain nombre de livres sur l'art. Ce fut l'occasion de travailler avec Stéphanie Galodé de l'école de dessin. Nous vous

avons proposé trois ateliers, un pour les enfants sur le fragment, un pour les adolescents sur les mangas puis un pour les adultes sur l'encre de chine. 15 personnes sont également venues réaliser de véritables créations artistiques lors de notre animation lightpainting. Une table de présentation des livres, un diaporama sur l'art, ainsi qu'un jeu de l'oie de l'art étaient à votre disposition à la bibliothèque.

Les rencontres avec Fanny de l'association « histoires de grandir » pour les enfants de 0 à 3 ans se sont poursuivies. Cette animation autour des livres est gratuite. A partir de septembre le rendez-vous aura lieu une fois par mois, le jeudi de 10h à 10h45. Cette animation est ouverte à tous.



Cette année, deux prix littéraires sont organisés :

• **Le prix des incorruptibles** : Ce prix est destiné aux enfants, de la maternelle au CM2. Pour être incorruptible, les jeunes lecteurs, s'engagent à lire les ouvrages qui ont été sélectionnés pour leur niveau, à se forger une opinion personnelle sur chacun des livres et à voter pour leur livre préféré. Après plusieurs mois de découvertes des livres avec les 11 classes participantes, le vote a eu lieu à la bibliothèque qui s'est transformée pour l'occasion en véritable bureau de votes : carte électeur pour chaque enfant, isoloir, urne, feuille d'émargement et dépouillement.

Les livres gagnants pour la session 2012-2013 sont :

- Maternelle : Les poulets guerriers de Catherine Zarcate
- CP : La culotte du loup de Stéphane Servant
- CE1 : L'oiseau arlequin de Pascale Maret
- CE2-CM1-CM2 : Vert secret de Max Ducos



Vie culturelle

● Le prix roman adultes : « A la foli're »

Le partenariat avec les bibliothèques du Pays de la Roche aux Fées se poursuit. 6 romans de petites ou moyennes éditions sont en compétition, vous avez jusqu'au 31 octobre pour lire et élire votre roman préféré :

- Dégout de Laëtitia Chazel
- L'angle mort de Véronique Merlier
- La Vie de Régis de Sa Moreira
- Marcus de Pierre Chazal
- A Contre vent d'Angeles Caso
- Nos Vies désaccordées de Gaëlle Josse

A venir :

Un nouvel atelier d'art plastique avec Stéphanie Galodé de l'école de dessins.

Une animation réalisée par Fanny de l'association « histoires de grandir »

pour les enfants de 3 à 6 ans.

Une rencontre entre les lecteurs pour parler de livres, de nos coups de cœurs et du prix « A la foli're ».

Promouvoir la lecture publique, répondre à vos attentes en vous proposant régulièrement des nouveautés, des animations, vous conseiller dans le choix de vos lectures font partie de nos objectifs. N'hésitez pas à nous faire part de vos attentes.

Bénévolat à la bibliothèque :

Si vous êtes intéressés par du bénévolat, que vous aimez lire et que vous aimez le contact avec les gens, n'hésitez pas à venir vous renseigner auprès de la bibliothèque.

Contact :

18, rue Anne de Bretagne
35680 Louvigne de Bais
02 99 76 95 22
bm.louvignedebais@gmail.com

L'équipe de la bibliothèque composée de 6 bénévoles et d'une salariée vous accueille :

Mercredi 14h30-17h30

Vendredi 16h30-18h30

Samedi 10h-13h / 14h-16h

Chaque lecteur peut emprunter 4 livres, 2 revues et 3 CD pour 3 semaines et s'inscrire à la médiathèque numérique sur <http://www.mediatheque-numerique.com/mediatheques/louvignedebais>

Cotisation annuelle de 5 euros par famille

Pour vous tenir informé de l'actualité culturelle sur votre commune, n'hésitez pas à consulter notre blog à l'adresse suivante :

<http://bmlouvignedebais.wordpress.com/>

La paroisse



En mai 2013, 19 enfants de Louvigné-de-Bais ont fait leur 1^{ère} des communions (17 à Domagné et 2 à Servon-sur-Vilaine)



Informations diverses

Cambriolages sur la commune et ses alentours

La gendarmerie nous signale une recrudescence des cambriolages sur la commune et ses alentours : restez vigilants et n'hésitez pas à signaler tout fait suspect.

Etre acteur de sa propre sécurité en étant attentif aux faits inhabituels." Les témoignages apportés peuvent se révéler capitaux pour l'identification des auteurs et la découverte des objets dérobés.

Notre commune et notre canton subissent une vague importante de cambriolages. Outre les bons réflexes qui vous sont présentés ci-dessous, la lutte contre les cambriolages peut être renforcée avec votre participation.

Ces derniers se déroulant en pleine journée, cette situation réclame une vigilance accrue de la part de tous. Les services de gendarmerie activement mobilisés multiplient leurs patrouilles.

N'hésitez pas à signaler les comportements que vous jugerez suspects en informant votre gendarmerie. La description des suspects et du véhicule utilisé permet bien souvent une orientation d'enquête.

Les voisins vigilants : Lorsqu'un ou plusieurs habitants constatent un fait inhabituel dans le quartier (personnes inconnues, démarchage à domicile, comportement anormal, véhicule suspect...), un appel téléphonique à la Gendarmerie s'impose. tel en cas d'urgence : 17

Comment se protéger contre les cambriolages ?

• Les bons réflexes...

- Attention au démarchage en début de matinée (ou dans la journée). Il peut s'agir de repérage pour le soir ou le lendemain.
- Ne claquez jamais votre porte sans la fermer à clé. N'oubliez pas que plus de la moitié des cambriolages ont lieu en plein jour, de préférence l'après-midi, quand on est parti faire des

courses, chercher les enfants à l'école, promener son chien ou tout simplement au travail...

- Refermez les fenêtres durant vos absences et équipez les plus faciles d'accès de barreaux (sous-sol ou sur rue).
- Renforcez votre porte d'entrée (serrure 3 points de sûreté, porte blindée...).
- De même, si vous possédez un système d'alarme, enclenchez-le chaque fois que vous sortez.
- N'utilisez pas les "cachettes" classiques pour ranger vos clés : boîte aux lettres, sous le paillason, sous le pot de fleurs, etc...

• Pendant votre absence...

- Vous pouvez utiliser des programmeurs électriques pour allumer régulièrement une lampe et éclairer votre jardin de détecteurs de présence.
- Veillez à ce que la végétation ne soit pas trop haute et ne cache ni porte ni fenêtre.

• Les mesures d'anticipation...

Par mesure de sécurité, prenez des photos de vos objets de valeur (hifi, meubles, tableaux, bijoux...) et notez le numéro de série quand il existe. Ces informations faciliteront le remboursement par l'assureur en cas de vol ainsi que le travail des forces de l'ordre. Rangez tout ce qui pourrait tenter un cambrioleur : bijoux, carte de crédit avec code confidentiel...

• Vous êtes victime d'un cambriolage...

- Ne cherchez pas à ranger ou à déplacer certains objets.
- Laissez les lieux en état pour préserver les traces et les indices lors des opérations de police technique et scientifique.
- Faites rapidement opposition sur les chéquiers, cartes bancaires ou titres volés.

Appelez directement la gendarmerie de votre domicile : 17.

• Soyez des voisins vigilants...

Les témoignages apportés peuvent se révéler capitaux pour

l'identification des auteurs et la découverte des objets dérobés.

N'hésitez pas à signaler les comportements que vous jugeriez suspects en informant la gendarmerie. N'intervenez pas vous-même.

Les descriptions des suspects et du véhicule utilisé doivent être relevés (immatriculation, couleur, modèle).

Tél. en cas d'urgence : 17

Un peu de civisme

STATIONNEMENT

Des problèmes de stationnement de voitures se font sentir dans certains lotissements (les prés verts, les vallons, les jardins...) au point de produire quelques petits conflits ou marques d'énervement entre voisins. Il est déplorable, entre gens civilisés, d'en arriver là ! Certes, le nombre de véhicules par famille a augmenté et les places de stationnement n'ont pas ou peu évolué. Avec un peu de bon sens et une pincée de civisme, ces difficultés peuvent disparaître. La vie en collectivité peut, parfois, nous demander quelques petits « sacrifices ». En effet, chacun voudrait voir sa voiture stationnée juste devant son domicile. Ce n'est pas toujours évident notamment dans les lotissements à forte concentration de foyers. Des solutions existent :

- Par exemple : il est possible de stationner le long de la RD777 (rue Mme de Sévigné), les véhicules « épaves » doivent être évacués....

Rappelons que le stationnement des voitures doit permettre le passage en sécurité sur les trottoirs des piétons et des poussettes.



Bardage bois
teinte naturelle

Bac acier
teinte identique à l'existant

Bac
teinte